



LE JOURNAL DE CLASSE

La préparation de classe :
une exigence institutionnelle, une nécessité pédagogique.

Cf Compétence 4

« Concevoir et mettre en œuvre son enseignement »
Référentiel de compétences de professeur des écoles

Préparer sa classe, c'est :

- réfléchir à sa pratique pour construire une action cohérente ;
- s'assurer de l'adéquation de son action avec les instructions officielles ;
- anticiper les situations à mettre en place pour qu'elles soient source d'apprentissage ;
- prévoir l'organisation matérielle, spatiale, temporelle ;
- envisager les modalités d'une différenciation : mise en place d'ateliers, de travaux individualisés...

Le cahier journal permet de gérer et d'organiser le temps et les activités proposées aux élèves. C'est un écrit dans lequel l'enseignant rend compte de son action au jour le jour et mène l'analyse de son travail.

UN OUTIL DE COMMUNICATION

- Document obligatoire où sont consignées les activités qui sont prévues et ont lieu chaque jour dans la classe.
- Reste à disposition dans la classe (lien entre l'enseignant titulaire et toute personne qui le remplace)
- Atteste du respect des programmes et des apprentissages réalisés par les élèves.

UN OUTIL PREVISIONNEL

- Rendre compte de son action au jour le jour.
- A remplir quotidiennement

UN OUTIL D'ORGANISATION

- Support de la construction et de l'organisation des situations d'apprentissage au fil de la journée.

UN OUTIL DE RELECTURE DE SA PRATIQUE

- Outil de relecture de sa pratique : il permet de se souvenir, d'évaluer, de prendre du recul

SON CONTENU

Il peut prendre différentes formes mais doit contenir des informations essentielles :

- horaire,
- discipline visée ;
- notion abordée
- compétence (cf programmes)
- objectif visé
- tâche(s) des élèves / consignes
- forme de travail : travail en autonomie ou dirigé
- observations : bilans journaliers